



**Usagers des Finances Publiques,**

**Les agents de la DGFIP sont en Grève, voici pourquoi avec leurs organisations syndicales ils vous alertent :**

## **L'administration a entrepris la fermeture des services de proximité**

Dans les Hauts-de-Seine : **en 2018**, fermeture des trésoreries de Malakoff et Châtillon, du Service des impôts des entreprises de La Défense, de celui de Montrouge, transferts des guichets Impôts des trésoreries de Bagneux, Clamart, Villeneuve vers les Services des Impôts des Particuliers de rattachement, fermeture de la trésorerie de l'Office Public HLM du 92 et transfert de son activité au privé ...

**En 2019**, fermeture de la trésorerie de Neuilly, transfert du service public local de la trésorerie municipale de Saint-Cloud à celle de Rueil, regroupement sur la seule trésorerie d'Issy-les-Moulineaux de toutes les comptabilités des EHPAD et de celles des hôpitaux publics sur une trésorerie spécialisée située à Saint Cloud.

Et **à partir de 2020** s'annonce une nouvelle vague de fermetures et délocalisations de services, qui devrait être d'une ampleur sans précédent.

Pour vous usagers, dans tous les cas ce sera : **des kilomètres à faire en plus, de l'attente à l'arrivée et toujours plus de difficultés à joindre le bon interlocuteur !**

## **La mise en place du prélèvement à la source**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier est instauré le **prélèvement à la source** de l'impôt sur le revenu ! Alors que cet impôt était particulièrement bien recouvré par nos services, le gouvernement a décidé d'en **privatiser la collecte** en la confiant aux employeurs. De ce fait, la confidentialité vis-à-vis de ceux-ci est mise à mal.

Comme pour la TVA, les risques de fraude sont décuplés et vont menacer les rentrées budgétaires.

**Pour beaucoup l'addition est lourde. Le système s'avère complexe et les mises à jour en temps réel difficiles à opérer.**

Les prélèvements sur les comptes bancaires, au titre d'acomptes sur différentes catégories de revenus (fonciers, pensions alimentaires, indépendants...) vont se multiplier.

Il n'y aura plus de possibilité de recours gracieux. Dans de très nombreux cas **les contribuables feront l'avance de l'impôt à l'Etat**. Il faudra attendre septembre de l'année suivante pour la régularisation. **Cela prépare en fait la disparition du quotient familial et l'instauration d'un impôt individualisé favorable aux plus riches et destiné à fusionner avec la CSG.**

## **L'administration veut imposer le tout Internet**

Finis les interlocuteurs en chair et en os, place aux robots. Tant pis pour tous ceux qui ne maîtrisent pas le numérique. L'administration projette d'ailleurs de fermer les accueils tous publics et d'imposer la prise de rendez-vous préalable à toute réception.

Télédéclaration, modification du taux du prélèvement à la source sur internet, signalement de changement de situation, suivi des prélèvements... les prestataires privés se bousculent pour proposer leur aide et leurs services... payants. Alors que le service rendu par nos agents à l'accueil est gratuit et... fiable !

## **L'administration des Finances publiques est menacée de démantèlement !**

38 000 suppressions d'emplois depuis 2002. 50 nouvelles suppressions dans le 92 en 2019 qui s'ajoutent aux 500 intervenues dans le département depuis 2009. **20 000 nouvelles suppressions programmées à la Direction Générale des Finances Publiques d'ici 2022 ! Cela signifie moins d'agents pour vous répondre** dans les accueils, au téléphone ou par internet, plus de temps d'attente, plus de difficultés à obtenir le renseignement souhaité. L'administration a déjà de plus en plus recours à des contractuels sur des plates-formes téléphoniques pour répondre à vos questions (soit souvent des réponses types dans un temps réduit par des personnes formées à minima.

## **Ensemble disons NON à ce recul généralisé du service public !**

**Avec nous exigez :**

- **Le maintien de tous les services publics de proximité et de tous les accueils, l'arrêt du tout internet !**
- **L'arrêt des suppressions d'emplois pour un service public de qualité.**
- **L'abandon du prélèvement à la source !**